

LE DEVOIR D'ACCOMMODEMENT AU TRAVAIL

*Responsabilités de l'employeur d'accommoder le handicap
d'un(e) employé(e)*

La discrimination au travail et les droits de la personne

Quand : Jeudi 8 mars 2018
De 14 h 30 à 16 h 30

Où : Centre francophone de Vanier
270, avenue Marier

Pour s'inscrire : Appelez au 613-742-4400, poste 3

Partenaires organisateurs

